

**PROGRAMME DE VEILLE 2021 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120**

ALERTE N° 53 CONCERNANT PUBLICIS

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables « exercice des droits de vote » et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

L'AFG, qui a publié début 2021 la dernière version de son code de gouvernement d'entreprise, « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte, dans le cadre de son programme de veille, sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.

✂

PUBLICIS

DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : 26 MAI 2021

RESOLUTIONS CONCERNÉES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG
--

- **RESOLUTIONS 11 à 13 : Politique de rémunération**

Analyse

La politique de rémunération du Président et des membres du directoire, présentée au vote des actionnaires intègre l'éventualité d'un maintien du bénéfice des actions gratuites au-delà de la cessation de leurs fonctions ce qui n'est pas conforme aux préconisations de l'AFG.

Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2021 :
2-3 paragraphe 2-3-4

L'AFG préconise l'annulation des options et des actions gratuites en cas de départ de l'entreprise ainsi que l'absence de possibilité de modification a posteriori des conditions initiales d'attribution des options et actions gratuites.

- RESOLUTION 22 : Attribution d'actions gratuites

Analyse

Résolution autorisant l'attribution d'actions gratuites à hauteur de 3 % du capital.

L'éventualité d'un maintien du bénéfice des actions gratuites au-delà de la cessation de ses fonctions ce qui n'est pas conforme aux préconisations de l'AFG.

Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2021 :
2-3 paragraphe 2-3-4

L'AFG préconise l'annulation des options et des actions gratuites en cas de départ de l'entreprise ainsi que l'absence de possibilité de modification a posteriori des conditions initiales d'attribution des options et actions gratuites.

GOUVERNANCE

1. Composition du conseil de PUBLICIS GROUPE SA

Le conseil de PUBLICIS GROUPE SA comportera, à l'issue de l'assemblée générale 63,6% de membres libres d'intérêts, en conformité avec les recommandations de l'AFG (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées).

Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Autres mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
<input checked="" type="checkbox"/>	Maurice Lévy	Président Ancien dirigeant	Non libre d'intérêts	100%	M	79	FR	4	2025	0	2		M	M
	Elisabeth Badinter	Vice-Présidente Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	F	77	FR	34	2022	0	1		P	
<input checked="" type="checkbox"/>	Simon Badinter	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	52	FR	22	2025	0	1			
	Sophie Dulac	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	75%	F	63	FR	23	2024	0	1			
	Pierre Penicaud	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	M	57	FR	4	2021	0	1			
	Patricia Velay-Borrini	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	F	52	FR	1	2024	0	1		M	
<input checked="" type="checkbox"/>	Jean Charest		Libre d'intérêts	100%	M	62	CA	8	2025	0	2	P	M	
	Tom Glocher		Libre d'intérêts	100%	M	62	US	5	2024	0	3			M
	Marie-Josée Kravis		Libre d'intérêts	100%	F	71	US	11	2024	0	2		M	
	André Kudelski		Libre d'intérêts	88%	M	61	CH	5	2024	1	1	M	M	P
	Suzan LeVine		Libre d'intérêts	88%	F	51	US	2	2023	0	1	M		
	Antonella Mei-Pochtler		Libre d'intérêts	88%	F	63	IT	2	2023	0	4			M
	Cherie Nursalim		Libre d'intérêts	88%	F	53	ID	3	2022	0	1			M

2. Spécificités

Les statuts de PUBLICIS GROUPE SA comportent des actions à droit de vote double sous condition de détention de deux ans.

✂

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET